

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, dûment convoquée et tenue au 127-A, 1^e Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce à 19h00 le 15 décembre 2015.

Sont présents : M. Christian Bégin, conseiller siège 1 M. Claude Deblois, conseiller siège 2
 M. Germain Fortin, conseiller siège 3 M. Claude Lachance, conseiller siège 4
 M. Alain Nadeau, conseiller siège 5 M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Est également présent: Mathieu Carrier

Monsieur le pro-maire Christian Bégin constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1 Ouverture de la séance

Monsieur Christian Bégin, pro-maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (19H05)

2015-322 **2 Adoption de l'ordre du jour**

Considérant que tous les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le pro-maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Projet Bibliothèque
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau,

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2015-323 **3 Projet Bibliothèque**

Considérant qu'il y eu appel d'offres publics pour le projet de l'aménagement et l'ameublement de la Bibliothèque;

Considérant que la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 2 décembre 2015;

Considérant qu'il y eu neuf soumissionnaires :

Construction R. Bélanger inc	247 081.28 \$
Construction DLC inc	252 752.39 \$
J.L. Groleau inc	258 385.00 \$
Les Constructions Binet inc.	262 143.00 \$
Scierie Bernard inc.	270 000.00 \$
Construction Sipalco inc.	278 009.55 \$
Les Constructions GBM inc.	282 586.00 \$
Les Constructions A. Beaudoin & Fils inc.	287 000.00 \$
Éric Caron inc.	307 282.67 \$

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay,

Il est résolu de retenir le plus bas soumissionnaire conforme et d'octroyer le contrat à Construction R. Bélanger inc. pour un montant de 247 081.28 \$ taxes incluses.

Dissidence de monsieur le conseiller Claude Deblois

4 Période de questions

2015-324

5 Levée de l'assemblée

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau.

Il est résolu de lever la séance. (19h50)

Adopté à l'unanimité

Président :.....

Directrice générale :.....